

Justificatif généré le 13/11/2023

Support de parution :  **Actu-Juridique.fr**

Date de parution : 13/11/2023
Département : (92) Hauts-de-Seine
URL de l'annonce : www.actu-juridique.fr/a/706768
N° d'annonce : 706768

SCI MARSEILLE 34 BOULEVARD BAGNASCO

SCI au capital de 200 €

Siège social : 155 rue Jean-Jacques Rousseau 92130 ISSY-LES-MOULINEAUX

804 787 133 R.C.S. Nanterre

Aux termes d'une décision en date du 06 novembre 2023, la société OGIC, SA à Directoire et Conseil de Surveillance, au capital de 3 702 600 euros, dont le siège social est situé 155 rue Jean-Jacques Rousseau 92130 ISSY-LES-MOULINEAUX, immatriculée au RCS de NANTERRE sous le 382 621 134, agissant en qualité d'associé unique, a décidé la dissolution sans liquidation de la société SCI MARSEILLE 34 BOULEVARD BAGNASCO, conformément aux dispositions de l'article 1844-5 alinéa 3 du Code civil et de l'article 8 alinéa 2 du décret n° 78-704 du 3 juillet 1978.

Les créanciers de la société SCI MARSEILLE 34 BOULEVARD BAGNASCO disposent d'un délai de trente jours à compter de la présente publication pour formuler leurs éventuelles oppositions.

Passé ce délai ou après règlement du sort des oppositions le cas échéant, la dissolution prendra effet de plein droit et entraînera la transmission universelle du patrimoine de la société SCI MARSEILLE 34 BOULEVARD BAGNASCO à la société OGIC.

Les oppositions éventuelles doivent être présentées devant le Tribunal compétent.

Vérifier la validité de l'annonce

Code de vérification : aePosu5x6

<https://digitalisation.actulegales.fr/#aePosu5x6>

